



FLORENCE BARJOU

Gérante de portefeuille
Lyxor Planet Fund

“ Bénéficiez de l'évolution du cycle économique et des conditions de marché grâce à un fonds de conviction qui alloue dynamiquement entre différentes classes d'actifs. ”

UNE STRATEGIE MULTI-ACTIFS FLEXIBLE

Lyxor Planet Fund investit au sein de sept classes d'actifs afin de saisir les meilleures opportunités tout au long du cycle économique. Le fonds permet de s'exposer aux actions (développées et émergentes), aux obligations (souveraines, entreprises et inflation), aux matières premières et aux instruments du marché monétaire. Les décisions d'investissement s'appuient sur la recherche fondamentale de Lyxor pour identifier les facteurs de risque structurels et les anomalies de valorisation à court terme.

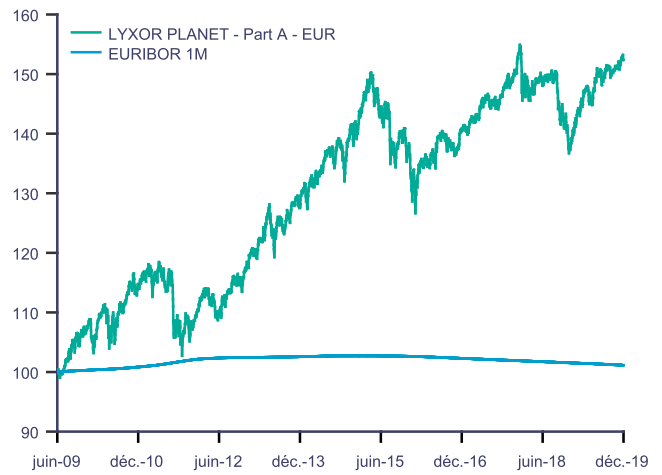
UNE ALLOCATION DYNAMIQUE A BASE D'ETFs

Le fonds ajuste continuellement son exposition pour saisir les opportunités ou atténuer les risques. Le portefeuille est construit grâce à 3 principes : diversification optimale, corrélation minimale et analyse des risques exhaustive. L'expertise de Lyxor sur les ETFs garantit une exposition transparente et liquide aux différentes classes d'actifs sous-jacentes.

UNE EQUIPE EXPERIMENTEE SOUTENUE PAR LES INFRASTRUCTURES DE LYXOR

Lyxor Planet s'appuie sur les 17 années d'expérience de Lyxor dans les investissements spécialisés. Il bénéficie de l'alliance des connaissances de l'équipe de gestion diversifiée et des équipes de recherche multi-actifs et quantitatives. Florence Barjou, intervenant sur les marchés financiers depuis plus de 15 ans, est le gérant principal du fonds. Elle est chez Lyxor depuis 2006.

PERFORMANCES NETTE



Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

CHIFFRES CLÉS

Taille du fonds - EUR M	74
Performance annualisée*	4,1%
Volatilité annualisée*	7,0%
Ratio de Sharpe*	0,6

*Depuis le lancement

INDICATEUR DE RISQUE



Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE EXCLUSIF D'INVESTISSEURS AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE ET CATÉGORISÉS COMME "CONTREPARTIES ÉLIGIBLES" OU "CLIENTS PROFESSIONNELS " SELON LA DÉFINITION DE LA DIRECTIVE 2004/39/CE RELATIVE AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.

PERFORMANCES MENSUELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2019	2,56	1,28	1,31	1,58	-2,04	3,02	0,85	0,22	0,21	-0,28	0,76	0,36	10,17
2018	2,27	-2,84	-1,77	1,00	0,47	0,04	0,36	0,45	-0,07	-4,63	-0,18	-3,02	-7,84
2017	-0,53	1,69	0,65	0,72	0,76	-0,45	0,12	0,28	1,34	1,52	-0,05	0,52	6,74
2016	-2,81	-0,49	1,50	-0,18	1,19	0,63	1,91	-0,76	-0,14	-0,97	0,49	1,80	2,08
2015	1,08	2,80	0,60	-0,46	-0,35	-3,23	2,05	-4,32	-2,30	3,58	0,34	-2,07	-2,58
2014	-1,27	2,90	0,11	0,61	1,63	0,96	-0,74	1,99	-0,60	0,48	2,14	-0,05	8,37
2013	2,15	0,35	1,37	2,25	0,14	-2,18	2,31	-1,56	2,18	2,03	0,93	0,68	11,05
2012	2,45	1,86	-0,12	-0,52	-2,71	1,19	1,56	0,77	1,02	0,24	1,42	0,63	7,97
2011	-0,16	2,26	-1,38	1,96	-0,94	-1,54	-0,81	-4,57	-3,80	3,92	-1,79	1,36	-5,69
2010	-2,17	0,74	3,37	1,07	-2,99	-0,85	3,32	0,19	2,87	0,69	-0,89	2,07	7,43
2009						0,05	1,78	1,37	2,02	-0,86	1,81	1,03	7,40

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

CARACTÉRISTIQUES

	PART I	PART A	PART M
Devises	EUR, USD		
Type de parts	Capitalisation		
Frais de gestion	0,6% p.a.	1,20 % p.a.	1,60% p.a.
Frais de performance	10 % p.a. au-dessus de l'indice de référence		
Seuil	L'indice de référence		
Frais administratifs	Inclus dans les frais de gestion		
Souscription initiale	100 000 EUR	1 000 EUR	100 EUR
ISIN	EUR FR0010752592 USD FR0010755678	FR0010755744	FR0010755660 FR0010755678

AVERTISSEMENT

Le Fonds est conforme à la directive OPCVM (2009/65/CE) et son prospectus a été agréé par l'Autorité des marchés financiers en date du 15 mai 2009. Ce document présente un caractère commercial et n'est pas de nature réglementaire. Toutefois, il ne constitue ni une offre, ni une invitation à faire une offre, en vue d'acheter ou vendre le produit qui y est décrit. Avant tout investissement dans le Fonds, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux ou juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. Le produit ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. Le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) sont disponibles en français sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est disponible en français et en anglais, et le DICI en allemand, italien, espagnol et suédois, sur www.lyxorfunds.com. L'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi puisse ne pas lui être totalement restitué. Le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité) ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Lyxor International Asset Management.

STRUCTURE JURIDIQUE

FCP de droit français

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

05/06/2009

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

05/06/2009

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ*

Quotidienne

SUBSCRIPTION/REDEMPTION DEADLINE

Jusqu'à 17 h 00 (Heure de Paris)

GÉRANT

Lyxor Asset Management S.A.S.

ADMINISTRATEUR

SGSS Nantes

** Under normal market conditions, Lyxor intends to offer the LIQUIDITY mentioned above. However, the LIQUIDITY is not guaranteed and there are circumstances under which such LIQUIDITY may not be possible.*

PRINCIPAUX RISQUES

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. Une part importante de la performance du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants et par conséquent l'objectif de gestion peut ne pas être atteint. Risque de marché : La valeur liquidative (« VL ») du produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de tout établissement financier avec lequel il conclut un accord ou une transaction. Un tel événement pourrait entraîner une perte de valeur significative pour votre investissement. Dans certaines circonstances, certains instruments financiers détenus par le Fonds ou influençant sa valeur peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Dans de telles circonstances, le fonds est susceptible de perdre de la valeur et/ou de suspendre temporairement la publication de sa valeur liquidative et/ou de refuser les souscriptions et les rachats. Lyxor recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus du produit.

Lyxor Asset Management
Tours Société Générale - 17 Cours Valmy
92987 Paris La Défense Cedex - France
lyxor-crm@lyxor.com
+33 1 42 13 31 31
Registration number: GP98019

Lyxor Asset Management Inc.
1251 Avenue of the Americas, 46th floor
New York, NY 10020, USA
invest@lyxor.com - +1 212 205 4100

AVERTISSEMENT**Investisseurs européens et suisses**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Pour tout pays autre que l'Irlande, le Luxembourg, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, aucun prospectus n'a été approuvé ou notifié au régulateur local et le produit ne peut être distribué par le biais d'une offre, ou de la sollicitation d'une offre au public. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Investisseurs suisses

Ce document et les informations qui y figurent ne constituent pas un prospectus au sens des articles 625a et 1156 du Code des obligations suisse. Le produit peut être offert ou distribué en Suisse ou depuis la Suisse en vertu de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse (FINMA) a autorisé Société Générale, Zurich Branch (Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zürich) à exercer comme représentant et agent payeur du produit en Suisse. La documentation du produit (prospectus, DICI, statuts, rapports annuel et semestriel) peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse.

Investisseurs canadiens

L'investissement dans les titres ou instruments financiers ici décrits ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Si vous envisagez un tel investissement, vous êtes tenu de déclarer que vous êtes un « client autorisé » au sens de la Norme nationale 31-103 ou un « investisseur accrédité » au sens de la Norme nationale 45-106. Les titres et instruments financiers ici décrits peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions au Canada. Les véhicules d'investissement ici décrits ne seront pas proposés par voie de prospectus au Canada et ne seront pas soumis aux Normes nationales 81-102 et 81-106. De plus, les investissements directs dans des hedge funds ou liés à des hedge funds sont hautement spéculatifs et peuvent être pénalisés par le caractère non réglementé des hedge funds ainsi que par l'utilisation de différentes stratégies et techniques d'investissement qui sont spécifiquement interdites pour les fonds proposés par voie de prospectus. L'information disponible concernant les hedge funds est généralement moins transparente, notamment en matière de prix, et les commissions applicables sont beaucoup plus élevées que pour les fonds proposés par voie de prospectus. Les investisseurs qui optent pour des hedge funds ne bénéficient pas nécessairement des mêmes protections que les investisseurs dans des fonds proposés par voie de prospectus, comme la limitation des commissions, le contrôle des politiques d'investissement ou les obligations de reporting.